

## Défendre le Droit d'asile pour toutes les personnes déplacées

Pour la première fois, le 2 mars 2022, la Commission Européenne a activé la directive européenne « relative à des normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées »

Cela a permis d'accueillir dignement la population ukrainienne, en lui permettant d'obtenir rapidement un titre de séjour, une autorisation de travail, l'accès aux droits, sociaux, au logement, aux soins médicaux, à l'éducation et la formation, à des cours de langue et ainsi, faciliter son insertion sociale et professionnelle, même si l'exil reste toujours une expérience complexe et potentiellement traumatisante.

Cette directive, datant de 2001, est une réponse constructive, humaine et solidaire pour répondre à des crises majeures.

Notre association s'est réjouie de voir la rapidité et l'efficacité des mesures prises au bénéfice des familles ukrainiennes.

Et a d'autant plus regretté que cette directive n'ait pas été activée lors des crises en Afghanistan et en Syrie.

### **Car quelle solidarité, quel accueil souhaitons-nous? Un accueil spécifique pour certains ? Un accueil inconditionnel pour tous ?**

En 1951, la France adoptait la Convention de Genève en réaction aux horreurs de la seconde guerre mondiale et mettait en place les mesures prévues: dispositif d'accueil, principe de non refoulement, immunité pénale en cas de franchissement irrégulier d'une frontière, et bénéfice du doute reconnu au demandeur d'asile.

Ces acquis sont, depuis plusieurs années, remis en question ; et à l'heure où s'expriment de plus en plus ouvertement des idées xénophobes et racistes, une énième loi sur l'immigration est en préparation, qui continue à dégrader les conditions d'accueil en France, au lieu de proposer un réel droit d'asile qui réponde aux besoins des personnes en demande de protection.

**Le repli sur nous-mêmes et sur nos frontières est une limite dangereuse, qui sera toujours synonyme de morts toujours plus nombreux sur les routes de l'exil et de vies dégradées. Nous pouvons, au contraire, retrouver le sens du mot fraternité en portant secours aux populations en danger et en les accueillant comme des vies qui comptent.**

### **Notre projet vous intéresse ?**

- ✓ Adhérer (10€), (Paiement possible en ligne sur notre site)
- ✓ effectuez un don à la mesure de vos possibilités

(Association reconnue d'intérêt général : droit à réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20 % du revenu imposable)

courriel: [refugies.vdd@gmail.com](mailto:refugies.vdd@gmail.com)

web : <https://refugiesvdd.org/>

courrier: Accueil Réfugiés Vals du Dauphiné,  
5 avenue Alsace Lorraine 38110 La Tour du Pin

### **Soutenez notre action :**

Responsable de la publication : Daniel COUVERT, Président.

SIRET 832 463 285 00011



## **FEUILLE DE ROUTE n°5**

La lettre d'information de l'association (Sept 2023)

### **Éditorial**

Depuis sa création, il y a sept ans, et cette année encore, notre association a bien rempli la mission première qu'elle s'est donnée : accompagner des demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugié pour les aider à s'installer, et s'intégrer dans le tissu social sur notre territoire. Mais il y a tous les autres...

Lors de nos permanences mensuelles, nous sommes de plus en plus sollicités par des personnes ou familles étrangères qui vivent parmi nous depuis des mois, des années, mais toujours dans l'angoisse, la précarité car elles n'ont pas de papiers, pas de titres de séjour, ou craignent de ne pouvoir les renouveler. Et pourtant beaucoup travaillent (et cotisent à la retraite, à la sécurité sociale). D'autres, grâce à leurs compétences, ont des promesses d'embauches dans des entreprises qui peinent à trouver de la main d'œuvre : la restauration, l'aide à la personne... Ces travailleurs sans-papiers ou déboutés du droit d'asile ne trouvent pas de logements décentes, et risquent à tout moment une « Obligation de Quitter le Territoire Français », sans pour autant pouvoir rentrer chez eux.

A ceux-là, aujourd'hui, nous avons du mal à apporter une réponse. Malgré notre réseau et notre bonne connaissance des acteurs locaux (administration, élus, bailleurs sociaux)

Et la nouvelle loi sur l'immigration, en préparation, va durcir leurs conditions de vie : remise en cause de l'Aide Médicale d'Etat, limitation du droit au séjour...

C'est là notre seconde mission : informer le plus grand nombre sur la réalité des chiffres et la situation des personnes déplacées, rappeler les drames de l'exil, les 26000 morts en Méditerranée, les 200 millions de déplacés, afin de démonter les discours de haine et d'exclusion, et alerter sur des dispositions qui durciraient encore les conditions d'accueil.

Adhérer à notre association, et le revendiquer au quotidien, c'est déjà agir en ce sens.

### **Nos permanences : un lieu d'écoute, d'échanges et de rencontres**

Les permanences (2ème lundi de chaque mois) prennent maintenant une place importante dans la vie de l'association **Le succès est au rendez-vous.**

Étrangers en demande de renseignements, anciennes familles accueillies et maintenant bien installées, adhérents soutenant nos actions, responsables d'institutions, se croisent, exposent leur situation, leur offre, leur demande.

Bienvenue également à toute personne désirant avoir des renseignements sur l'association.

**Rendez-vous donc entre 17h et 19h « Passage Romain Bousquet » à La Tour du Pin**

## 2022-2023 : ce qu'il s'est passé

- Depuis 2016, notre association a accueilli 29 familles. Nous les avons aidées à trouver un logement et à l'équiper sur le secteur des VDD et parfois de la CAPI. Puis nous les avons accompagnées au quotidien pour les démarches administratives, la scolarité des enfants, l'accès aux soins, les déplacements...

Ces derniers mois, 8 familles ont été accueillies, essentiellement des familles ukrainiennes hébergées dans un premier temps chez des particuliers. La guerre se prolongeant, nous avons dû trouver des solutions de logement plus pérennes, afin que les familles accueillies gagnent en indépendance, et que les familles accueillantes retrouvent leur propre intimité.

Nous aidons ensuite à l'insertion professionnelle : La plupart ont trouvé un emploi, mais qui ne correspond pas forcément à leurs compétences, car la barrière de la langue est bien souvent problématique.

L'apprentissage du français, un incontournable, plus ou moins aisé en fonction des langues d'origine, est difficile à mettre en place car il faut concilier horaires de travail et cours linguistiques.

Les démarches administratives que doivent effectuer les réfugiés sont nombreuses et diverses : mise à jour des titres de séjour, accès aux droits sociaux (CAF, CPAM), recherche d'emplois (rédactions de CV, lettres de motivation, entretiens), scolarité des enfants, impôts, banque, transports...

Nous avons acquis une expérience certaine permettant d'identifier les bons interlocuteurs et de gagner en efficacité.

En aucun cas, l'association ne cherche à se substituer aux organismes référents. Il s'agit, au contraire, d'aider chacun à devenir un citoyen comme les autres avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

- En parallèle, d'autres personnes étrangères en difficulté ont pu nous contacter directement lors de nos permanences, ou par l'intermédiaire d'associations ou institutions, pour bénéficier de notre aide dans la recherche d'interlocuteurs, des démarches administratives, et autres.

Un réfugié congolais naturalisé français a pu faire venir en France ses 2 enfants après 2 années de procédures administratives. Ce sont de jeunes adultes et nous les avons aidés à trouver une place dans le système éducatif post bac.

Un réfugié irakien devant quitter le CADA de Bourgoin. L'association l'a aidé à trouver un appartement dans le parc locatif « privé » et l'a accompagné dans la recherche d'un travail.

### Journée mondiale des réfugiés Donner une visibilité à notre action

La Tour du Pin  
Accueil réfugiés Vals du Dauphiné a fait la fête



Cette manifestation a été faite à l'occasion de la Journée internationale des réfugiés, ce mardi 20 juin. Photo: LR

C'est aussi pour ce premier événement organisé par l'association Accueil réfugiés Vals du Dauphiné à l'occasion de la Journée internationale des réfugiés ce mardi 20 juin. Plusieurs repas partagés, convivialité et simplicité ont été au centre de cette manifestation. Des bénévoles ont assuré les services sociaux, administratifs et autres. Les bénévoles ont assuré

après, après le bon accueil par Nicolas Vercellotti, notre accompagnateur réfugié ukrainien et la tête pensante Christiane Vals du Dauphiné, ont contribué à donner un air de fête à cette soirée festive et participative. Quelques services de Marie-Anne Bouchard ont été proposés aux réfugiés, représentant la région de l'Isère. Pour résumer, la première manifestation avait été une

## Informier

Toutes les opportunités qui se présentent sont bonnes pour faire connaître l'association et la situation des réfugiés comme les enjeux des migrations. En tant qu'acteurs ou initiateurs, nous avons participé à différentes rencontres :

- Forum des associations de La Tour du Pin et Val de Virieu
- Couleurs du Monde (Faverge de la Tour)
- Rencontre avec les 4èmes du collège de l'Isle d'Abeau
- A l'initiative de la MJC de La Tour du Pin : spectacle "Né quelque part" et échanges sur le parcours de l'exilé avec les primaires de l'école Thévenon puis le soir avec un public conquis
- 2 soirées cinéma à Equinoxe avec le film « Interdit aux chiens et aux italiens »
- Soirée festive et conviviale lors de la Journée des Réfugiés

Le site internet a également fait peau neuve. Mis à jour régulièrement, il vous donnera les dernières informations de l'association, des infos nationales sur les migrants et les réfugiés. N'hésitez pas à prendre contact ou nous laisser des commentaires via notre site internet.



## S'inscrire dans le territoire

Début 2023, notre association a rejoint le collectif **MIGRANTS en Isère** qui regroupe une vingtaine d'associations de la région grenobloise œuvrant auprès des personnes étrangères. ARVDD est la première représentante du Nord-Isère. Le contexte juridique et administratif étant complexe et mouvant, les échanges d'expériences avec d'autres associations sont un atout d'efficacité de nos actions. Ce regroupement permet d'avoir une notoriété et un poids plus important dans les actions entreprises.



## Accompagner

Chaque famille accueillie est prise en charge par une boucle d'accompagnement composée d'un ou deux membres du C.A et de plusieurs adhérents. Ce groupe aide à l'identification des besoins et la bonne orientation vers le droit commun : services sociaux, administration ou le secteur associatif.

Le groupe est présent au quotidien pour des services ponctuels comme les déplacements. Des liens amicaux se tissent.

Cet accompagnement s'organise dans le respect des personnes, leurs valeurs, leurs souhaits, leur intimité, avec pour visée in fine l'autonomie de la famille.